

Des marées vertes intensives asphyxient cette baie



La plage du Ris, à cheval entre les communes de Douarnenez et Kerlaz (Finistère), le 10 juillet.

Association Baie de Douarnenez environnement

En ce début d'été, la baie de Douarnenez dans le Finistère, a connu des échouages massifs inédits d'algues vertes. Certains élus sont dans le déni ; d'autres se retroussent les manches avec des associations.

Enquête

Il ne reste que quelques algues vertes sur la plage du Ris à Douarnenez (Finistère) et sur sa voisine Trezmalouen, à cheval sur la commune de Kerlaz, en ce lundi 21 juillet. Difficile pour les touristes débarqués il y a moins de dix jours d'imaginer que, durant deux mois, cette baie a, comme tous les ans, été la cible d'échouages massifs.

8 000 tonnes estimées à Trezmalouen le 4 juillet : « **Je n'avais jamais vu ça**, témoigne Dominique Stéphan, conseiller municipal délégué à l'environnement à Kerlaz. **C'était gigantesque, lunaire ! Elles sont toujours là, en mer.** » Plus tôt, le 18 juin, 1 300 tonnes s'échouaient à Sainte-Anne-La-Palud. Ce ne sont que des exemples des nombreux échouages.

Jean Hascoët est président de l'association Baie de Douarnenez environnement (BDZE) qu'il a cofondée il y a dix-sept ans. À ses côtés, Odile Bruneau, membre du bureau : « **Cet été, c'est un marasme total.** » La

préfecture du Finistère abonde : « L'essentiel des échouages, précoces, sur des périodes courtes et en quantités importantes, se concentre en baie de Douarnenez. Fin juin, les tonnages ramassés s'élevaient à 3 068 tonnes contre 1 793 tonnes à la même période en 2024. »

En surplomb des plages de Trezmalaouen à Kerlaz et Kervel à Plonévez-Porzay, on domine une des huit baies bretonnes inscrites dans le Plan de lutte contre les algues vertes (Plav) 2022-2027. On devine au loin les nappes foncées formées par les algues. « J'en observe chaque année depuis trente ans, explique le militant. De mai à septembre, parfois novembre. Les habitués s'interpellent souvent pour se demander s'il y avait de la salade pendant leur baignade. »

« Duplomb, des algues pour l'éternité »

Où est compostée « la salade » ramassée, 2 570 tonnes ces deux derniers mois rien que sur les deux plages de Kerlaz pour un coût de 55 512 € ? Cachée entre deux champs de maïs au lieu-dit Kerioret, la plate-forme de Douarnenez peut accueillir 5 500 tonnes d'algues vertes. Fin juin, les marées vertes étaient tellement abondantes que l'autre plate-forme, à Plonévez-Porzay, a été fermée par la préfecture jusqu'au 15 juillet. La faute à un dégagement de H2S (hydrogène sulfuré) après le dépôt de 1 100 tonnes d'algues vertes. « J'avais demandé une solution de repli : épandre dans des champs appropriés pour alléger les deux plates-formes saturées. Ça ne s'est pas fait », regrette Dominique Stéphan. L'entrée de ces très mal nommés « centres de valorisation organique » est interdite au public. « Danger H (ydrogène) S (ulfuré) » précise un panneau planté sur une montagne d'algues en décomposition. Après quelques minutes à proximité, le mal de tête arrive au galop.

« Rien n'est fait en aval », déplore Odile Bruneau, dénonçant au passage les trois députés finistériens (majorité présidentielle) qui ont voté pour la loi Duplomb : Didier Le Gac, Annaïg Le Meur et, dans cette circonscription, Liliana Tanguy. « La loi Duplomb, c'est des algues vertes pour l'éternité, tempête Jean Hascoët. Elle fait passer de 2 000 à 3 000 porcs l'obligation d'enquête publique pour les extensions de porcheries. La baie de Douarnenez, c'est 537 983 cochons dans une centaine de porcheries d'après les chiffres préfectoraux de 2020... » Une densité qui dépasse 28 porcs par hectare. On est loin de l'absence d'élevage intensif assurée par certains élus.

Après une nouvelle demande d'extension d'un cheptel porcin à Plomodiern, le 7 juillet, l'association BDZE a envoyé une lettre ouverte aux élus de la baie, leur précisant que « la pêche des coquillages est interdite et seules huit zones de baignade sur 28 sont classées « sans risque bactériologique ». Plus largement, « le Parc marin d'Iroise, présidé par Maël de Calan, favorise les extensions de porcheries et les dérogations d'épandage de lisier » s'insurgent Odile Bruneau et Jean Hascoët.

À 90 % d'origine agricole

Élue écologue de gauche à Crozon, Gaëlle Vigouroux préside la Commission locale de l'eau (Cle) en baie de Douarnenez. Elle est aussi vice-présidente de l'Epab (Établissement public de gestion et d'aménagement de la baie de Douarnenez). Il fait le pont entre paysans, acteurs environnementaux et élus en déployant le plan de lutte contre les algues vertes. « **On n'a jamais eu une année aussi chargée depuis 2020** », lancent d'emblée Gaëlle Vigouroux et Aurélie Le Foll, animatrice agricole. La vice-présidente constate « **un vent de panique chez les élus : ils ne sont pas formés pour répondre au problème** ».

Elle confirme, comme Dominique Stéphan, que « **les marées vertes sont dues à un excès de nitrates, à 90 % d'origine agricole. Elles ne sont pas toujours visibles : à Brest, elles tapissent le fond de la rade, provoquant une catastrophe environnementale** ». Couverts végétaux, zones humides, nouveaux fertilisants azotés testés sur le maïs... « **Tous les efforts des plans de lutte consistent à allier production agricole et préservation de l'environnement.** »

Le 18 juillet, les Écologistes de Bretagne ont pointé « **l'inaction et le déni de l'État et de certains élus locaux** », dont la maire divers-droite de Douarnenez, Jocelyne Poitevin.

Pour Dominique Stéphan, il y a un grand paradoxe : « **L'État lance son troisième Plan de lutte contre les algues vertes, dans la foulée il donne des extensions aux porcheries et voilà la loi Duplomb ! Certains politiques sont dans le déni. Je ne comprends pas qu'on continue l'élevage intensif sur nos côtes en important massivement du Brésil ou d'Ukraine. Un agriculteur retraité m'a confié que les paysans avaient longtemps abusé car ils n'étaient pas contrôlés.** »

Pierre FONTANIER.